

COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE
DE L'AFRIQUE CENTRALE

UNION ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE
CENTRALE

CONSEIL DES MINISTRES



31^{ème} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES
DE L'UNION ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE

COMMUNIQUE FINAL

La 31^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres de l'Union Économique de l'Afrique Centrale (UEAC) s'est tenue les 14 et 15 février 2017, à DJIBLOHO (République de Guinée Équatoriale), sous la présidence de Son Excellence Monsieur **Baltasar ENGONGA EDJO'O**, Ministre d'État à la Présidence, Chargé de l'Intégration Régionale de la Guinée Équatoriale, Président en exercice dudit Conseil.

Ont pris part aux travaux, les Ministres ou Représentants des États membres ci-après :

Pour la République Centrafricaine :

- Monsieur **Charles Armel DOUBANE**, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Centrafricains de l'Etranger ;
- Monsieur **Henri Marie DONDRA**, Ministre des Finances et Budget ;
- Monsieur **Félix MOLOUA**, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération ;

Pour la République du Congo :

- Monsieur **Gilbert ONDONGO**, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé ;
- Madame **Ingrid EBOUKA-BABACKAS**, Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale ;
- Monsieur **Euloge Landry KOLELAS**, Ministre du Commerce Extérieur et de la Consommation ;

Pour la République Gabonaise :

- Monsieur **Régis IMMONGAULT TATAGANI**, Ministre de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du Développement ;
- Monsieur **Edgard Anicet MBOUMBOU MIYAKOU**, Ministre Délégué auprès du Ministre du Budget et des Comptes Publics, chargé du Budget et Financement des Pensions ;
- Monsieur **Janvier OBIANG ALLOGO**, Ambassadeur de la République Gabonaise près de la République de Guinée Equatoriale ;

Pour la République de Guinée Équatoriale :

- Monsieur **Clemente ENGONGA NGUEMA**, Premier Vice Premier Ministre et Ministre de l'Intérieur ;
- Monsieur **Miguel ENGONGA OBIANG EYANG**, Ministre des Finances et du Budget ;
- Monsieur **Eucario BACALE ANGÛÈ**, Ministre de l'Economie, de la Planification et des Investissements Publics ;
- Monsieur **Hermes ELA MIFUMU**, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Monsieur **Estanisl NDONG MALAVO**, Ministre de la Pêche et des Ressources Halieutiques ;
- Monsieur **Antonio Pedro Olivira BOROPU**, Ministre du Commerce ;
- Madame **Milagrosa OBONO ANGUE**, Secrétaire d'Etat chargée du Trésor Public ;

Pour la République du Tchad :

- Monsieur **Ngueto Tiranaye YAMBAYE**, Ministre de l'Economie et de la Planification du Développement ;
- Madame **Banata TCHALE SOW**, Secrétaire d'Etat au Ministère des Finances et du Budget ;

Pour la République du Cameroun :

- Monsieur **Lazare MPOUEL BALA**, Ambassadeur du Cameroun près la République de Guinée Equatoriale.

Le Président de la Commission, Monsieur **Pierre MOUSSA**, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Participaient également aux travaux :

- la Vice-Présidente de la Commission de la CEMAC ;
- le Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) ;
- les Commissaires de la CEMAC ;
- le Vice-Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) ;
- le Président de la Chambre des Comptes de la Cour de Justice de la CEMAC ;
- le Représentant du Président du Parlement Communautaire ;
- le Vice-Président de la BDEAC ;
- le Président de la COSUMAF ;
- le Secrétaire Général Adjoint de la COBAC ;
- le Secrétaire Permanent du GABAC.

Enfin, étaient présents à cette session, les premiers Responsables des Institutions Spécialisées et Agences d'Exécution de la Communauté ainsi que les membres du Comité Inter-États.

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par l'allocution du Président de la Commission et le discours de circonstance du Président en exercice du Conseil des Ministres de l'UEAC.

A L'ENTAME des travaux, le Conseil a adopté avec amendements son ordre du jour.

Le Conseil des Ministres a pris connaissance des comptes rendus des travaux du Comité Inter-États, préparatoires à sa session, tenus en République de Guinée Equatoriale du 24 au 28 Octobre 2016 à BANEY et du 07 au 11 Février 2017 à DJIBLOHO.

Le Conseil a adopté le procès-verbal de sa 2^{ème} Session Extraordinaire tenue le 27 juillet 2016 à SIPPOPO (République de Guinée Equatoriale), ainsi que le procès-verbal relatif à sa décision de report le 29 Octobre 2016, de la présente 31^{ème} session ordinaire.

Il a également pris connaissance des Comptes rendus des Organes de gestion des Institutions Spécialisées et des Agences d'Exécution et du FODEC.

POURSUIVANT ses travaux sur les politiques sectorielles, le Conseil des Ministres, tenant compte de leur validation par les Ministres sectoriels, a adopté :

- le Plan Stratégique 2015-2025 de la Commission Economique du Bétail, de la viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA);
- le Règlement régissant la sécurité sanitaire des animaux, des aliments et des produits d'origine animale et halieutique en zone CEMAC ;
- le Plan d'actions Opérationnel 2016-2020 pour la lutte coordonnée contre les faux médicaments et les circuits illicites des médicaments en zone CEMAC.

AU SUJET du projet de Règlement mettant en place le Comité des Praticiens en Finances Publiques de l'Afrique Centrale, lequel vise à accompagner les Etats dans la mise en œuvre des réformes induites par l'entrée en vigueur des directives harmonisées sur les finances publiques, le Conseil des Ministres a décidé de reporter à sa prochaine session l'examen dudit texte.

EN CE QUI CONCERNE la Politique Commune et le Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire en Zone CEMAC, le Conseil a pris acte des conclusions des réunions *ad hoc* des Ministres sectoriels et recommandé l'adoption des décisions y relatives par les instances compétentes de la Communauté.

S'AGISSANT de la Politique de Normalisation dans le cadre du Programme Infrastructure Qualité de l'Afrique Centrale, le Conseil des Ministres, se fondant sur la validation des textes y relatifs par les Ministres compétents, a adopté lesdits textes.

EXAMINANT les questions d'ordre institutionnel, le Conseil des Ministres a approuvé deux actes portant l'un sur le réaménagement du régime indemnitaire de cessation d'activités des Premiers Dirigeants des structures communautaires, et l'autre sur la reconnaissance pour services rendus, des membres du Comité Inter-Etats de l'UEAC. Il les transmet à la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC pour validation.

SUR la demande d'association de la République Démocratique du Congo (RDC) à la politique de lutte contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale menée par le Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC), le Conseil a donné mandat au Président de la Commission de conclure avec la RDC, un Accord conférant à celle-ci la qualité de membre associé à ladite politique.

PASSANT à l'examen des questions économiques, le Conseil des Ministres a pris acte de la décision unilatérale de l'Union Européenne de mettre un terme au processus régional des négociations en vue de la conclusion d'un Accord de Partenariat Économique (APE) entre l'Afrique Centrale et l'Union Européenne. Le Conseil des Ministres a pris note de ce qu'une position commune des Etats de la CEMAC sera exprimée au cours de la réunion du COMINA prévue le 3 mars 2017 à Douala.

POUR le Plan Opérationnel 2017-2021 du PER Phase II organisé autour de treize (13) projets phares relatifs au renforcement de l'intégration physique et à l'accélération de l'intégration commerciale, le Conseil des Ministres a adopté le texte y relatif. Il a approuvé la procédure particulière de levée de fonds, sous le parrainage d'un Chef d'Etat afin d'en assurer la réussite. Toutefois, le Conseil a instruit la Commission d'apporter des précisions sur les modalités de financement complémentaire et de mettre davantage en exergue les efforts fournis par les Etats dans le cadre de la mise en œuvre du PER volet pays.

Le Conseil des Ministres a par ailleurs pris acte du projet de rapport intérimaire du Président Dédia au PEF-CEMAC destiné à la Conférence des Chefs d'Etat.

Le Conseil a pris acte de l'état d'avancement du plan d'actions pour la mise en œuvre des Directives du cadre harmonisé de gestion des Finances Publiques de la CEMAC.

SUR la question de la rationalisation des Communautés Economiques Régionales en Afrique Centrale (COFIL CER - AC), le Conseil a pris acte de l'évolution des activités s'y rapportant et exhorté les Etats membres et les deux Communautés à s'acquitter de leurs contributions réglementaires.

ABORDANT les questions budgétaires et financières, le Conseil des Ministres a adopté le projet de Règlement financier, avec l'amendement portant sur la nomination des contrôleurs financiers par le Conseil des Ministres. Le Conseil a par ailleurs réaffirmé la nécessité de la pratique des audits des budgets.

Le Conseil des Ministres a en outre procédé au réaménagement du budget de la Communauté Exercice 2016, pour y intégrer les évolutions enregistrées dans la rubrique se rapportant au FODEC.

APRES avoir pris connaissance du rapport intérimaire d'activités pour l'exercice 2016, le Conseil des Ministres a adopté le budget de la Communauté pour l'exercice 2017. Dans le cadre de l'élaboration des prochains projets de budgets, le Conseil a recommandé à la Commission de lui présenter le rapport d'exécution des budgets de l'exercice précédent et de prendre toutes les dispositions pour une meilleure exécution des budgets adoptés.

ANALYSANT le point sur la Mise en œuvre de la libre circulation des personnes dans l'espace CEMAC, le Conseil tout en insistant sur le fait que la libre circulation concerne d'abord les populations, a pris Note des avancées enregistrées dans l'évolution de ce dossier.

Le Conseil a adopté la décision relative à la Politique Commune d'Emi-immigration en zone CEMAC.

Le Conseil a délivré un certain nombre d'agréments en matière douanière, fiscale et comptable.

AU TITRE des mesures individuelles, Le Conseil a nommé Monsieur **MBOMIO NCHAM Apolonio**, de nationalité Equato-guinéenne, au poste de contrôleur Financier du Pôle Régional de Recherche Appliquée au Développement des Systèmes Agricoles en Afrique Centrale (PRASAC).

Le Conseil a décidé de recommander à la Conférence des Chefs d'Etat de procéder à la nomination ou à l'élévation de certaines personnes dans les Ordres Communautaires.

PASSANT aux divers, le Conseil des Ministres a pris acte de la transmission, par tous les Etats membres, de la liste des personnes pressenties pour être nommées dans les deux Cours en vue de l'installation effective de celles-ci. Il a décidé de recommander à la Conférence des Chefs d'Etat, d'exhorter la République du Tchad à mettre des locaux à la disposition de la Cour des comptes.

Le Conseil a pris acte de la dégradation du bâtiment abritant le siège du Parlement Communautaire. Il a encouragé la Guinée Equatoriale dans sa démarche de se rapprocher de la Commission de la CEMAC en vue de trouver des possibilités de financement des travaux de réfection. De même, le Conseil a exhorté la Guinée Equatoriale à finaliser le processus de transfert effectif de ce bâtiment à la Communauté.

PRENANT acte des marques de gratitude exprimées par la République Centrafricaine à l'endroit de la République de Guinée Equatoriale pour l'accueil de la Commission de la CEMAC pendant sa période d'errance, le Conseil des Ministres a noté la volonté de cet Etat de recevoir dans les tous prochains jours la Commission de la CEMAC à son Siège. Le Conseil a encouragé la République Centrafricaine à élaborer un plan cohérent de retour de la Commission à Bangui, au regard du rétablissement de la paix et des conclusions de la table ronde des bailleurs de fonds de Bruxelles.

AU TERME de ses travaux, le Conseil a exprimé ses félicitations à Monsieur **MOUSSA FAKI** pour sa brillante élection aux fonctions de Président de la Commission de l'Union Africaine ainsi qu'au nouveau Gouverneur de la BEAC, Monsieur **ABBAS MAHAMAT TOLLI**. Le récent réaménagement du gouvernement de la République du Tchad ayant vu la nomination de Monsieur **Ngueto Tiranaye YAMBAYE** aux fonctions de Ministre de l'Economie et de la Planification du Développement et de Madame **Banata TCHALE SOW** à celles de Secrétaire d'Etat aux Finances et au Budget, le Conseil s'est félicité de l'entrée en son sein de ces nouveaux membres. Le Conseil a adressé ses félicitations à l'équipe nationale de football du Cameroun, *Les Lions Indomptables*, pour son éclatante victoire à la CAN 2017 qui a eu lieu au Gabon. Le Conseil a tout aussi félicité la République Gabonaise pour l'organisation réussie de ce grand événement sportif. Enfin, le Conseil a exprimé ses remerciements au Président de la République de Guinée Equatoriale, Son Excellence Monsieur **OBIANG NGUEMA MBASOGO**, au Gouvernement et au Peuple de la Guinée Equatoriale pour l'accueil chaleureux et la sollicitude témoignée pendant leur séjour à DJIBLOHO. Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité et de franche collaboration, de compréhension réciproque et de fraternité.

16 FEV 2017



Le Président du Conseil des Ministres

Baltasar ENGONGA EDJO'O